



VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2016

Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice	: 27
Présents	: 22
Absents	: 5
Absents représentés	: 5
VOTANTS	: 27

Secrétaire de séance :

Mme Sandrine GOUX

L'an deux mille seize, le 29 juin à vingt heure trente, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS,
Mme Corinne BOURDON, M. Paul COURTAS, Mme Karine NEIL, Maires adjoints,
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS,
Mme Brigitte BARDINA, M. Pierrick GARNIER, M. Dominique MUNERET,
Mme Aline MERCIER, Mme Delphine MAZURE, Mme Valérie GOURITEN,
Mme Lélia STADLER, M. Lucien CAILLOU,
M. Jean-Gabriel LAINEY, Mme Sandrine GOUX, M. Jean-François FOUCHER, Mme Sandrine POMMIER, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Jocelyne THOUROT (pouvoir à M. PEYRESAUBES)
M. Laurent HESSE (pouvoir à M. GARNIER)
Mme Annick LHOSTE (pouvoir à M. CAVERS)
M. Thierry LOPEZ (pouvoir à M. le Maire)
M. Jérôme LENOIR (pouvoir à Mme COME)

Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :

- Désigné, à l'unanimité, Mme Sandrine GOUX, Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;
- Reçu une information, dans le cadre d'une interruption de séance, de Mme la Présidente de l'Association d'Aide à Domicile Service Mandataire (AADSM) sur l'étendue des activités de l'association et le redressement financier opéré depuis le changement de présidence ;

DELIBERATIONS

Par délibération n°2016-06-01 :

- Approuvé, à l'unanimité, la première modification du Plan Local d'Urbanisme, portant sur la suppression de zone de constructibilité limitée sur la zone UA, notamment aux Rochettes et pris en compte les recommandations de M. le Commissaire-enquêteur portant sur la zone UE – préambule et articles 1 et 2 –

afin de permettre l'implantation d'activités médicales, qui fera l'objet d'une adaptation lors de la prochaine modification du PLU ;

Par délibération n°2016-06-02 :

- Approuvé, à l'unanimité, le transfert amiable des parcelles cadastrées section I n° 1428 et 1449, correspondant à la voirie et aux réseaux de la rue des Saules, voie ouverte à la circulation ;

Par délibération n°2016-06-03 :

- Approuvé, à l'unanimité, la convention d'échange parcellaire avec les consorts ZUNE, réglant les modalités d'échange de parcelles situées rue du Mississippi ;

Par délibération n°2016-06-04 :

- Approuvé, à l'unanimité, le classement du Parc de Saint Périer dans le Domaine public communal ;

Par délibération n°2016-06-05 :

- Pris acte du rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Etampes ;

Par délibération n°2016-06-06 :

- Emis un avis favorable à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions sur le projet de fusion entre le syndicat intercommunal d'énergie de la région d'Angerville et le Syndicat intercommunal d'énergie de l'Etampois,

- Emis un avis favorable à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions sur le projet de fusion entre le syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de Châlo-Saint-Mars et Saint-Hilaire et le syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Etampes ;

Par délibération n°2016-06-07 :

- Pris acte du rapport d'activité 2015 du SEDRE ;

Par délibération n°2016-06-08 :

- Voté une motion pour la re-création d'un syndicat de collecte et de traitement des déchets à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions en soutenant les actions engagées tendant à la pérennisation du fonctionnement et du financement actuel de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur le territoire du SEDRE et en sollicitant Mme la Préfète pour son appui et son accompagnement dans la procédure de création d'un nouveau syndicat de collecte et de traitement des déchets ;

Par délibération n°2016-06-09 :

- Approuvé, à l'unanimité le projet de création de l'éclairage public du parking de la nouvelle école et le plan de financement comme suit :

Libellé de l'opération	Coût de l'opération HT (€)	Montant de la subvention sollicitée(€)	Autres financements (€)	Part restant à la charge de la collectivité		Date prévisionnelle d'exécution et de financement
				Montant (€)	Taux (%)	
Eclairage public basse consommation	5 894	2 947	0	2 947	50	2016

Par délibération n°2016-06-10 :

- Emis un avis favorable, à l'unanimité, sur l'affiliation de la commune de Plaisir (78) et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine-et-Oise au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne Ile-de-France ;

Par délibération n°2016-06-11 :

- Décidé, à l'unanimité, de classer les locaux de la nouvelle école Alphonse Daudet, situés 52 avenue des Champins, dans le Domaine Public communal, d'affecter la nouvelle école au service public des écoles élémentaires et autorisé M. le Maire à engager les mesures nécessaires en vue de la désaffectation de l'ancien site de l'école Alphonse Daudet ;

Par délibération n°2016-06-12 :

- Décidé, à l'unanimité, de baptiser le parking de la nouvelle école Alphonse Daudet et ses abords « Espace Claude LAYDU », en hommage au créateur de « Bonne Nuit les Petits » ;

Par délibération n°2016-06-13 :

- Approuvé, à l'unanimité, le versement de subventions exceptionnelles comme suit :

- Judo Club : 100 euros
- Club Restons jeunes : 650 euros
- Association des Randonneurs de l'Essonne : 350 euros

Par délibération n°2016-06-14 :

- Approuvé, à l'unanimité, la prise en charge des repas du midi et la gratification à hauteur de 80 euros en bons d'achat aux huit participants du chanter « BRISFER », qui se déroulera du 16 au 19 août 2016 ;

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- Reçu lecture des décisions du Maire :

n°	Objet
16-08	Convention pour la mise à disposition de chèvres dans le cadre de l'éco-pâturage au Parc de Saint Périer
16-09	Location du Complexe sportif pour la 2 ^{ème} édition du Fishing Show du 1 ^{er} au 5 décembre 2016

- Echangé sur :

- La dérogation au repos dominical accordé par la DIRECCTE à la société CNH,
- L'engagement prochain de la commune au travers d'une charte pour une prestation de conseil en énergie, avec l'ALEC Ouest Essonne, par le biais de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, afin de bénéficier d'une expertise sur les différents pôles de dépenses énergétiques communales,

- Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, qui permet d'apporter un soutien aux communes en difficulté financière et au titre duquel la commune sera soumise à un prélèvement obligatoire de 36 584 euros en 2016,

- L'établissement de procès-verbaux électroniques et l'acquisition d'un radar mobile,

- Les nouveaux horaires d'ouverture de l'Agence postale à compter du 1^{er} juillet 2016.

M. le Maire a sollicité d'éventuelles questions, et, l'ordre du jour étant épuisé, a clos la séance à 23 heures 08.

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny

Le 1^{er} juillet 2016

Le Maire,
Bernard DIONNET



Affiché le : 2 juillet 2016